

**Procès-verbal**  
**Conseil d'établissement**  
**Le 12 janvier 2022 à 18 h 30**  
**Rencontre TEAMS (virtuelle)**

---

1. Ouverture de la séance à 18h35
2. Vérification des présences et constatation du quorum ;  
**Présences** : Manon Cameron, Josée Urbain, Isabelle Joncas, Nathalie Paquette, Emilie Ducharme, Caroline Mireault, Isabelle Rioux, Tanya Laporte, Geneviève Lepage.  
**Absences** : Véronique Sivrais-Larocque
3. Suivi et adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2021

Proposé par Josée Urbain  
Appuyé par Manon Cameron  
Adopté à l'unanimité.  
CÉ-22-01-12-03

4. Adoption de l'ordre du jour du 12 janvier 2022
  - a. Confirmation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées 2021-2022 (point #12)
  - b. Service de garde (point #13)
  - c. Lecteurs de CO2 (point #14)

Proposé par Manon Cameron  
Appuyé par Caroline Mireault  
Adopté à l'unanimité.  
CÉ-22-01-12-04

5. Parole à l'assemblée (5 min max. par intervention, max 15 min.) ;
6. Mot de la directrice

L'organisation de l'enseignement à distance s'est bien déroulée tant au niveau de la planification des horaires et des cours que du matériel à prêter. Nous avons fait le prêt à nos élèves d'une centaine d'ordinateurs. Le personnel de l'école s'est



assuré que tous les élèves puissent se brancher et ont répondu aux questions des parents. Un énorme coup de chapeau à l'équipe du service de garde qui doit jongler avec plusieurs niveaux scolaires d'enseignement à distance en même temps. Ce ne fut pas de tout repos, mais l'équipe a été merveilleuse et très proactive. Ce n'est pas un moment facile pour les élèves, leurs parents ainsi que les enseignants, mais je sais que nous passerons tous à travers de la semaine. En souhaitant que nous revenions en présentiel très bientôt!

7. Interventions des participants :

- Le personnel de l'école Sainte-Paule : Félicitations pour la capacité à s'adapter de toute l'équipe, autant les enseignants, les TES et le service de garde. (Isabelle Joncas) Bravo aux élèves pour leur participation et leur engagement pendant les cours. Merci aux parents pour leur collaboration. Merci au service de garde pour leur flexibilité. (Josée Urbain) Merci aux élèves pour leur patience. Bravo aux parents pour leur appui. Bravo à l'équipe pour leur immense travail. (Manon Cameron)
- La représentante du comité de parents : Pas de rencontre depuis le début décembre.

8. Vétusté de l'école :

Les ressources matérielles nous ont informé que notre école a un indice de vétusté de 25% sur 30%, donc mauvais. Ils ont nommé que les travaux qui seront l'été prochain sont la toiture, mais il n'y a rien d'autres en vue.

9. Photographe Automne 2022

Le CÉ doit choisir le photographe pour les photos scolaires de l'an prochain. Cette année, nous avons choisi la compagnie Zircophoto, qui selon les commentaires du personnel, a fait un très beau travail. Désirons-nous reprendre cette compagnie l'an prochain? La réponse est oui.



Proposé par Tanya Laporte  
Appuyé par Nathalie Paquette  
Adopté à l'unanimité.  
CÉ-22-01-12-09

10. Code noir

À la suite d'un code noir qui a eu lieu à la Polyvalente Lavigne à l'automne dernier, le CSSRDN a décidé de créer un feuillet explicatif pour les parents pour expliquer comment cela se déroule dans les écoles lorsqu'il y a un code noir. Ce feuillet sera envoyé par courriel aux parents à la suite de notre rencontre. Aucune pratique de code noir n'est prévue pour le moment dans nos écoles. Nous attendons le feu vert du CSS et des policiers de la ville de Saint-Jérôme.

11. Campagne de financement – Année scolaire 21-22

Avec tout ce qui se passe au niveau sanitaire cette année, je suggère de ne pas faire de campagne de financement cette année pour tous les élèves de l'école. Quand tout ceci se calmera (l'an prochain, on l'espère), nous pourrons nous pencher de nouveau sur des idées de campagne de financement. Les membres du conseil d'établissement sont d'accord avec la suggestion.

12. Confirmation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées 2021-2022

- Le conseil d'établissement de l'école Sainte-Paule confirme que son centre de services scolaire ou sa commission scolaire lui a transféré un montant de 47 819,00\$ + 6455,00\$ (pour la Mesure 15022 – Bien-être à l'école), **pour un total de 54 274,00\$**, dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2021-2022.
- Le conseil d'établissement l'école Sainte-Paule confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Proposé par Caroline Mireault  
Appuyé par Tanya Laporte  
Adopté à l'unanimité.  
CÉ-22-01-12-12

École Ste-Paule  
1030, rue Saint-Georges  
St-Jérôme (Québec) J7Z 5E8



### 13. Service de garde

Chapeau aux enseignants qui se donnent énormément pour l'enseignement à distance cette semaine. Toute l'équipe se donne à cœur! Un gros merci à Mme Cameron pour tous les coupons qui nous ont permis d'acheter plus de 261 boîtes de barres tendres à rabais (1000\$ de rabais, une facture de 172,26\$) pour les collations aux élèves. Merci aux éducatrices du service de garde et aux TES pour leur implication et leurs interventions auprès des jeunes cette semaine.

### 14. Lecteurs de CO2

Les ressources matérielles nous ont informé qu'il y aura installation de lecteurs de CO2 dans les classes pédagogiques de notre école dans les prochaines semaines. Une lettre a été envoyée aux membres du conseil d'établissement aujourd'hui pour les informer de cette installation. À la suite de notre rencontre, les parents recevront une lettre concernant l'installation des lecteurs de CO2 et le personnel de l'école recevra un guide pour les usagers.

15. Date de la prochaine rencontre : 9 février 2022

16. Questions diverses : aucune

17. Levée de l'assemblée à 19h16.

*Véronique Daoust*  
*Directrice*



École Ste-Paule  
1030, rue Saint-Georges  
St-Jérôme (Québec) J7Z 5E8

